



BALADE VELO FAMILLE

CIRCUIT 3

## Plaine alluviale de l'Ariège



**Niveau :** Famille avec enfants à partir de 8 ans



Départ /arrivée :  
Office de Tourisme  
Pamiers



2 h / 3 h



25 km

## Promenade bucolique

Promenade agréable sur des petites routes de campagne dont une partie n'est pas goudronnée. Vue magnifique sur les montagnes ariégeoises et les clochers des villages de Villeneuve-du-Paréage et de Montaut que vous pourrez visiter au cours de votre promenade.



### Atouts

Petites routes peu fréquentées.

Décor champêtre à l'aller et boisé au retour.





BALADE VELO FAMILLE CIRCUIT 3

## Plaine alluviale de l'Ariège



## Itinéraire

Au départ devant de l'Office du Tourisme, traverser le boulevard en face de l'OT, monter la rue Jean Gauthier puis à gauche la rue du Couserans puis au bout à gauche rue Marc Delmas qui se rétrécit en sentier Delmas. Mettre éventuellement pied à terre, monter les escaliers et traverser à pied l'avenue Frédéric Soulié, monter à la gare par l'avenue Terrassa.

Prendre la courte piste cyclable (à gauche). Arrivés au cimetière, prendre sur la droite sous le pont de chemin de fer. Continuer tout droit, traverser l'avenue de la Rijolle et continuer en face.

Au bout, prendre à gauche le chemin de Pic. Au bout d'un moment elle se transforme en impasse où vous allez. Le chemin se poursuit tout droit derrière une butte en terre que vous pouvez franchir en vélo. Vous rencontrez une 2<sup>e</sup> butte et débouchez sur une route nouvellement goudronnée que vous prenez sur la gauche.

Vous arrivez sur un rond-point et vous prenez à droite en direction de Villeneuve-du-Paréage. Sur une courte distance, vous partagez la route avec le trafic d'une des zones industrielles de Pamiers. Vous poursuivez dans la direction de Villeneuve en traversant successivement 2 autres ronds-points (qui permettent d'accéder à la voie rapide) et vous êtes alors sortis de

la ville et entrez dans la campagne. A environ 1 km plus loin, vous prenez dans un virage la petite route à droite, interdite aux véhicules de plus de 3,5 t que vous allez suivre sur plusieurs kms jusqu'au niveau de Montaut. Vous débouchez sur une route plus importante qui mène à Montaut et au Vernet. Ce croisement est repérable par une croix entourée de 2 cyprès. Prendre à gauche. Au bas de Montaut, vous traversez une 1<sup>ère</sup> route qui mène à Montaut, puis après un virage à gauche, puis à droite, vous passez au-dessus de la voie rapide. Le paysage devient arboré. Vous poursuivez jusqu'à la voie ferrée que vous allez longer à gauche sans la traverser.

Vous laissez sur votre droite un passage inférieur puis un passage à niveau. Ensuite, vous arrivez au passage à niveau de Trémège. Vous tournez à gauche sur la route qui va en direction de Villeneuve-du-Paréage. Ensuite vous passez au-dessus de la voie rapide puis peu après un virage à gauche prononcé, vous prenez sur votre droite une petite route fléchée Couferry-Bouchonne. Vous suivez cet axe qui vous mènera jusqu'au centre de Pamiers. D'abord, vous passez au-dessus de la voie rapide puis au-dessous de la bretelle qui y conduit. Vous allez traverser la voie ferrée sur un passage à niveau puis la route fait un angle droit sur la droite et vous descendez jusqu'au 'stop' et aux feux qui marquent l'entrée de la ville. A partir de là, vous prenez sur votre gauche et vous longez le canal.

*Balade proposée par l'Association Vélo'riège*

« Circuits non balisés empruntant des routes ouvertes à la circulation d'engins motorisés et/ou traversant des carrefours dangereux. Soyez prudents et respectez les règles du Code de la Route s'appliquant aux cyclistes (articles R.431-7 et suivants). »

Ciclistas,  
fortificatz-vos  
las cambas en  
manjant d'uòus  
a punt

*Cyclistes, forti-  
fiez vos jambes  
en mangeant des  
œufs mollets*

(Pierre Dac).

Traduction IEO Ariéja,  
ieoarieja.wordpress.  
com



Office de  
TOURISME  
DU PAYS DE PAMIERS

Office de  
Tourisme du  
Pays de Pamiers



Office de Tourisme  
intercommunal  
de Saverdun

